

Imposition individuelle : une victoire fondamentale après quarante ans de combat !

Le Parti libéral-radical jurassien (PLRJ) se réjouit du OUI clair et net à l'imposition individuelle, aussi bien sur le plan national que jurassien. Un oui symbolique en cette journée internationale du droit des femmes. Une modernisation du système fiscal pour laquelle le PLR se bat depuis plus de quarante ans.

Ce 8 mars 2026, c'est une magnifique victoire en termes de symbole que remportent les Femmes PLR avec l'acceptation de la loi sur l'imposition individuelle. Les débats ont été particulièrement soutenus aussi bien aux Chambres et que lors de la campagne ces dernières semaines. Les opposants se sont montrés particulièrement virulents dans le canton du Jura et ont fait preuve d'une mauvaise foi sans borne. Mais la population jurassienne (54,2%) et suisse ne s'y sont pas trompées. Au-delà de l'impact financier sur la grande majorité des couples mariés, cette loi marque surtout un pas de plus vers l'égalité des genres. En effet, ce sont souvent les femmes, de surcroît formées, qui renoncent à travailler pour éviter que le couple marié ne soit fiscalement pénalisé.

Cette réforme représente une avancée déterminante en matière d'égalité et de justice fiscale, elle valorise le travail et l'autonomie individuelle, augmentant de surcroît le pouvoir d'achat des couples mariés.

Oui à système fiscal équitable et incitatif

Une thématique pour laquelle se bat le PLR depuis maintenant une quarantaine d'années. En effet, après avoir été déclarée inconstitutionnelle en 1984 par le Tribunal fédéral, la pénalisation fiscale des couples mariés a fait l'objet de nombreux débats sous la Coupole fédérale, sans jamais trouver d'épilogue. En 2021, le comité PLR Femmes Suisse a empoigné le dossier et lancé, avec l'aide des sections femmes des autres partis, l'initiative « Pour une imposition individuelle indépendante de l'état civil ». L'initiative ayant abouti, le Parlement a finalement adopté en 2025 une loi fédérale sur l'imposition individuelle en tant que contre-projet indirect à l'initiative.

Non aux initiatives contre la SSR, sur la monnaie et le fonds climat

Le PLRJ est également satisfait des résultats des autres scrutins de ce dimanche 8 mars, notamment le refus massif de l'initiative populaire « Pour une politique énergétique et climatique équitable : investir pour la prospérité, le travail et l'environnement (initiative pour un fonds climat), ainsi que de l'initiative populaire « Oui à une monnaie suisse libre et indépendante sous forme de pièces ou de billets (l'argent liquide, c'est la liberté) ».

Le PLRJ était plus partagé sur l'initiative populaire « 200 francs, ça suffit ! (Initiative SSR) ». Il l'avait toutefois refusée lors de son Assemblée générale et les résultats de ce jour le rassure quant au maintien d'une information vérifiée et de qualité.

Parti libéral-radical jurassien (PLRJ)